

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

« Suivant acte reçu par Maître Louise DUPREY, de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « FIDAL NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à LA MADELEINE (Nord), 210 Rue du Général de Gaulle, dont le siège est à PARIS (8ème Arrondissement), 3 Place de La Madeleine, identifié sous le numéro CRPCEN 59200, le 2 juin 2025, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de Monsieur Thierry Albert Michel Christophe EMERAUD, et Madame Maryse Bernadette Marie-Reine THOMAS demeurant ensemble à BREHAL (50290) 17 rue de la Fraserie . Mariés à la mairie de SAINT-OUEN (93400) le 20 janvier 2001 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Dominique PERINNE, notaire à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008), le 23 novembre 2000. Monsieur et Madame Thierry EMERAUD ont souhaité modifier pour l'avenir leur régime matrimonial leur permettant de conserver le régime de la séparation de biens en y ajoutant une société d'acquêts. Ils ont également prévu une faculté de préciput. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Maître Louise DUPREY »